



VOTRE FACTURE DU 22/05/25 N° 526 263 090 281

Votre facture annuelle comprend le montant dû pour la période échue. Elle tient compte des mensualités déjà réglées et vous indique, par différence, le montant restant à payer ou qui vous sera remboursé.

ZISUBILL5262630902810307170292

Référence client : 307 170 292

Numéro Compte de Contrat : 510 102 382

Lieu de consommation :

LOT 1
1, ALLEE DE COSSIGNY
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.4

MME FIRMIN JULIE
1 ALLEE DE COSSIGNY
77170 BRIE COMTE ROBERT

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 - N° TVA FR 13 542 107 651 - 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE



Gaz naturel du 18/05/24 au 17/05/25

11840 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 1 551,09 €

Électricité du 22/05/24 au 21/05/25

2510 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 698,45 €

Total TTC des éléments facturés

Dont Total hors TVA (1 927,45 €)
Dont Total TVA (322,09 €)

= 2 249,54 €

Prélèvements déjà effectués pour le Gaz naturel et l'Electricité

Montant TTC de la facture

échéance au 5 juin 2025

- 2 012,12 €

= 237,42 €

Montant Total TTC (PRELEVE LE 05/06/25)

237,42 €

Votre prochain échéancier

Vous serez prélevé de 216,71 € le 02 de chaque mois

Télé-relevé Gaz
autour du 19 de chaque mois

Télé-relevé Electricité
autour du 21 de chaque mois
(Détail p.3)

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte 1870600000975192970XXX.

Retrouvez vos coordonnées bancaires p.4.

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):



L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh):



GAZ

ELEC.



Les événements Gaz sur votre période facturée

- ➡ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- ➡ Sur la période facturée, les prix du Gaz ont changé suite au renouvellement de votre contrat au 1^{er} avril 2025.

Pour aller plus loin : <https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

GAZ NATUREL	Ancien Index	Nouvel Index	Déférence en m ³	Coeff conv ⁽¹⁾	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
■ Abonnement Régularisation d'abonnement du 01/07 au 19/07/24 sur la base de 16,80€ HT par mois ⁽²⁾							- 10,63	5,5
Abonnement du 01/07/24 au 31/03/25 sur la base de 19,80€ HT par mois ⁽²⁾							180,79	5,5
■ Abonnement Fourniture du 01/04 au 19/07/25 sur la base de 6,27€ HT par mois ⁽²⁾							22,99	5,5
■ Abonnement Acheminement du 01/04 au 19/07/25 sur la base de 14,46€ HT par mois ⁽²⁾							53,01	5,5
Total Abonnement							246,16	
■ Consommation du 18/05/24 au 31/03/25 compteur n° 922	3373 télé-relevé	4381 télé-relevé	1008	11,18	11263	0,07063	795,506	20,0
■ Consommation Fourniture du 01/04 au 17/05/25 compteur n° 922	4381 télé-relevé	4433 télé-relevé	52	11,10	577	0,05120	29,542	20,0
■ Consommation Acheminement du 01/04 au 17/05/25 compteur n° 922	4381 télé-relevé	4433 télé-relevé	52	11,10	577	0,01139	6,572	20,0
■ Consommation Obligations⁽⁵⁾ du 01/04 au 17/05/25					577	0,01427	8,234	20,0
Total Consommation							839,85	
■ Contributions et taxes liées à l'énergie⁽⁶⁾ Contribution Tarifaire Acheminement Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 18/05 au 31/12/24 Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 01/01 au 17/05/25							42,42	5,5
Total Contributions et taxes							86,14	20,0
							112,88	20,0
							241,44	

TOTAL GAZ NATUREL TTC 1 551,09 €

Les événements Electricité sur votre période facturée

- ➡ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- ➡ Sur la période facturée, les prix de l'Electricité ont changé suite au renouvellement de votre contrat au 1^{er} avril 2025.

Pour aller plus loin : <https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
■ Abonnement Abonnement du 20/07 au 31/10/24 sur la base de 10,16€ HT par mois ⁽²⁾					35,21	5,5
Abonnement du 01/11/24 au 31/01/25 sur la base de 10,53€ HT par mois ⁽²⁾					32,30	5,5
Abonnement du 01/02 au 31/03/25 sur la base de 11,14€ HT par mois ⁽²⁾					21,90	5,5
■ Abonnement Fourniture du 01/04 au 19/07/25 sur la base de 2,37€ HT par mois ⁽²⁾					8,67	5,5
■ Abonnement Acheminement du 01/04 au 19/07/25 sur la base de 8,21€ HT par mois ⁽²⁾					30,09	5,5
Total Abonnement					128,17	
■ Consommation du 22/05/24 au 31/03/25 compteur n° 063	7393 télé-relevé	9605 calculé ⁽³⁾	2212	0,15801	349,518	20,0

ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Consommation Fourniture du 01/04 au 21/05/25 compteur n° 063	9605 calculé ⁽³⁾	9903 télé-relevé	298	0,10143	30,226	20,0
Consommation Acheminement⁽⁴⁾ du 01/04 au 21/05/25 Heures Creuses Saison Basse compteur n° 063	2448 calculé ⁽³⁾	2501 télé-relevé	53	0,01000	0,530	20,0
du 01/04 au 21/05/25 Heures Pleines Saison Basse compteur n° 063	2864 calculé ⁽³⁾	3036 télé-relevé	172	0,01600	2,752	20,0
du 01/04 au 21/05/25 Heures Creuses Saison Haute compteur n° 063	892 calculé ⁽³⁾	902 télé-relevé	10	0,05130	0,513	20,0
du 01/04 au 21/05/25 Heures Pleines Saison Haute compteur n° 063	3424 calculé ⁽³⁾	3463 télé-relevé	39	0,07500	2,925	20,0
Consommation Obligations⁽⁵⁾ du 01/04 au 21/05/25			298	0,00966	2,879	20,0
Total Consommation					389,35	
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽⁶⁾						
Contribution Tarifaire Acheminement					20,50	5,5
Contribution au service public de l'Electricité du 22/05/24 au 31/01/25			1780	0,0210000	37,38	20,0
Contribution au service public de l'Electricité du 01/02 au 21/05/25			730	0,0337000	24,60	20,0
Total Contributions et taxes					82,48	

TOTAL ELECTRICITE TTC 698,45 €

Dont 193,38 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
Total des éléments facturés	1 927,45	24,05	298,04	2 249,54
Déduction des prélèvements effectués				- 2 012,12
TOTAL DE VOTRE FACTURE				237,42 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Client Engie

-  Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 particuliers.engie.fr
-  Accédez depuis votre application mobile
-  Du lundi au samedi : 8H-20H
N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ
-  ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24

-  Urgence sécurité Gaz GRDF
0 800 473 333 Service & appel gratuits
-  Accueil Dépannage Electricité Enedis
N°Cristal 0 972 675 077 APPEL NON SURTAXÉ

Chèque Énergie

Enregistrez votre Chèque Énergie sur chequeenergie.gouv.fr
Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016
78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

Vos services gratuits actifs

- Facture en ligne
- Espace client
- Mensualisation

Vos prochaines échéances

Télé-relevé Gaz autour du **19 de chaque mois**

Prochaine facture autour du **19 mai 2026**

Pour votre prochaine facture, les compteurs communicants Gaz et Electricité seront télé-relevés. Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de vos consommations réelles.

Télé-relevé Electricité autour du **21 de chaque mois**



Votre contrat d'énergie avec Engie

Gaz Référence 2 ans
(Entre 6 000 et 29 999 kWh par an)

Date d'effet : 01/04/25 - Date d'échéance : 31/03/27
Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 14758
Compteur Gazpar communicant
Point de comptage et d'estimation : 22185528142155



Elec Référence 2 ans

Date d'effet : 01/04/25 - Date d'échéance : 31/03/27
Puissance souscrite : 6 kVA
Compteur Linky communicant
Point de livraison : 22185383424397
Elec Verte

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso**
(inclus dans votre offre)



En laissant les mitigeurs des robinets sur la position la plus froide, vous évitez de chauffer de l'eau tiède en permanence.

Avec la **Facture en Ligne**, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.

Vos coordonnées bancaires

Titulaire du compte : MME Julie FIRMIN

Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381
Référence du compte : Nom de la banque
CREDIT AGRICOLE/

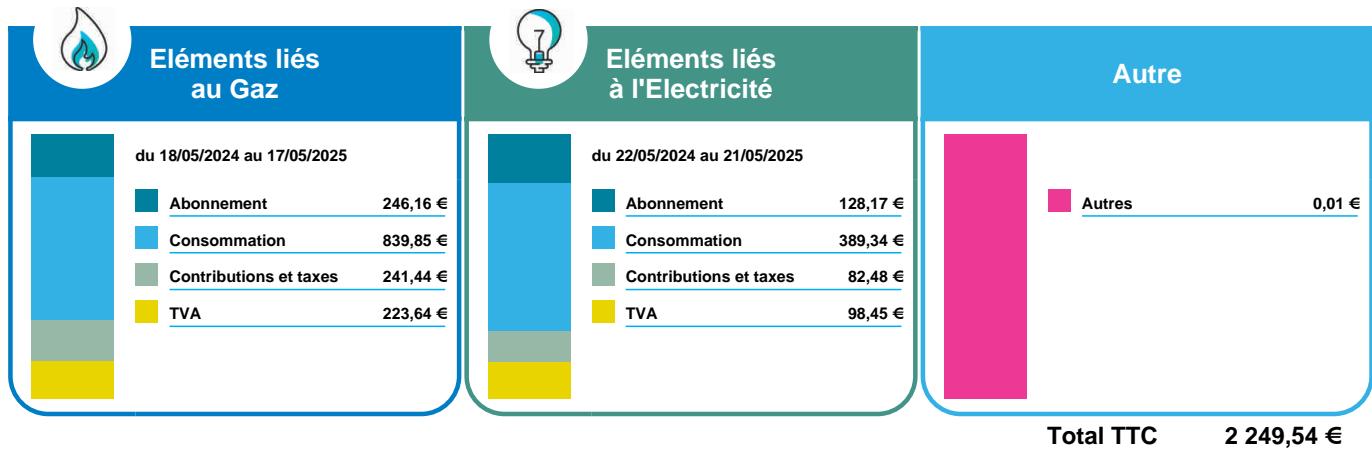
Référence Unique du Mandat : 00S011812243
Numéro de compte : 1870600000975192970XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre service client.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre espace client, rubrique « mes informations personnelles » - particuliers.engie.fr.

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

(1) Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

(2) Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

(3) Index Calculé

Eléments calculés par le Fournisseur dans le cadre de la méthode de répartition des consommations par période prévue aux conditions générales de vente pour la facturation de l'énergie en cas de changement de prix, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour la période de facturation.

(4) Plages temporelles acheminement

Heures Pleines Saison Haute (HPH) / Heures Creuses Saison Haute (HCH) / Heures Pleines Saison Basse (HPB) / Heures Creuses Saison Basse (HCB) : la saison haute est constituée des mois de décembre à février, et de 61 jours, répartis de telle sorte qu'au cours d'une même année civile, la saison haute ne soit pas constituée de plus de trois périodes disjointes. Les autres périodes constituent la saison basse. Par défaut, la saison haute est constituée des mois de novembre à mars (délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 28 juin 2018 portant décision sur les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'Electricité dans les domaines de tension HTA et BT).

(5) Détail sur Consommation Obligations

La consommation, pour le calcul du montant dû pour les obligations, est votre consommation globale sur la période considérée, définie grâce aux index (cf. lignes « Consommation Fourniture » ou lignes « Consommation Acheminement »).

(6) Contributions et Taxes liées à l'énergie

- La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.

- La contribution aux charges de service public de l'Électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

- Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Client par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Client TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mediateur-engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

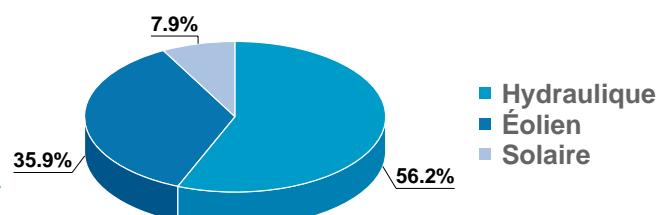
Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :



Les garanties d'origine sur les offres Electricité Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2023 pour les offres Electricité Verte

Les installations pour produire l'Electricité sont à 43% implantées en France et 57% dans le reste de l'Europe et l'Electricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.



Votre nouvel échéancier de paiement

Pour la période du 20/05/2025 au 19/05/2026

Référence client : 307 170 292

Numéro Compte de Contrat : 510 102 382

Lieu de consommation :

LOT 1
1, ALLEE DE COSSIGNY
77170 BRIE COMTE ROBERT

MME FIRMIN JULIE
1 ALLEE DE COSSIGNY
77170 BRIE COMTE ROBERT

Chère cliente,

Voici votre nouvel échéancier de paiement pour la période du 20/05/2025 au 19/05/2026.

Il vous informe des dates de prélèvement et des montants de vos mensualités. Ils seront effectués chaque mois, sur le compte bancaire que vous nous avez indiqué.



Votre échéancier de paiement (montant TTC)

	Le 03/07/25	Le 04/08/25	Le 02/09/25	Le 03/10/25	Le 03/11/25	Le 03/12/25	Le 02/01/26	Le 02/02/26	Le 05/03/26	Le 02/04/26	Le 04/05/26
Gaz	150,15 €	150,15 €	150,15 €	150,15 €	150,15 €	150,15 €	150,15 €	150,15 €	150,15 €	150,15 €	150,15 €
Électricité	66,56 €	66,56 €	66,56 €	66,56 €	66,56 €	66,56 €	66,56 €	66,56 €	66,56 €	66,56 €	66,56 €
Total Prélèvement	216,71 €	216,71 €	216,71 €	216,71 €	216,71 €	216,71 €	216,71 €	216,71 €	216,71 €	216,71 €	216,71 €

Comment avons-nous estimé vos mensualités ?

Nous avons défini le montant de vos mensualités en fonction de vos consommations précédentes (ou sur une consommation prévisionnelle d'après les informations que vous nous avez communiquées).

- votre consommation en Gaz : 11856 kWh
- votre consommation en Électricité : 2492 kWh

Que se passe-t-il si votre facture ne correspond pas aux montants prélevés ?

Avec la mensualisation, vous recevez une seule facture par an. Cette dernière est calculée sur la base de vos consommations réelles.

- si le solde est en votre faveur, un virement sera effectué sur votre compte bancaire,
- si le solde est en votre défaveur, un prélèvement complémentaire sera effectué : son montant et la date de ce prélèvement seront indiqués sur la facture.

Vous recevrez votre facture annuelle vers le 19 mai 2026 accompagnée de votre nouvel échéancier de paiement.

Pour suivre vos consommations, connectez-vous à votre Espace Client sur particuliers.engie.fr ou sur notre application mobile.

Vos Contacts Utiles

Votre Service Client Engie

Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 : particuliers.engie.fr

Accédez depuis votre application mobile

Du lundi au samedi : 8H-20H

N°Cristal 0 969 324 324

APPEL NON SURTAXÉ

ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Vos Coordonnées Bancaires

Titulaire du compte : MME Julie FIRMIN

Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque

CREDIT AGRICOLE/

Référence Unique du Mandat : 00S011812243

Numéro de compte : 1870600000975192970XXXX